

## Inscription Accueil de loisirs à partir du 02 juin 2020



**En raison de la crise sanitaire liée au COVID 19, la Communauté de communes Falaises du Talou modifie les modalités d'inscription et les conditions d'accueil de vos enfants. Merci de votre compréhension.**

- Envermeu du 06 au 31 juillet 2020 (à partir de 3 ans)
- Petit Caux (Brunville) du 06 juillet au 21 août 2020 (entre 3 et 5 ans)
- Petit Caux (Derchigny-Graincourt) du 06 juillet au 21 août 2020 (à partir de 6 ans)

NOM : ..... Prénom : .....

Date de naissance : \_\_/\_\_/\_\_\_\_ Commune : .....

**Les inscriptions se font à la semaine** dans la limite des places disponibles :

- Clôture de l'inscription de la session ALSH de juillet : **vendredi 19 juin 2020**
- Clôture de l'inscription de la session ALSH d'août : **vendredi 10 juillet 2020**

### Juillet 2020

Semaines	06 au 10/07	13 au 17/07	20 au 24/07	27 au 31/07

### Août 2020

Semaines	03 au 07/08	10 au 14/08	17 au 21/08

**BUS** : sous réserve des conditions d'organisation définitives liées à la crise sanitaire COVID 19

**Je m'engage à ce que mon enfant prenne le bus tous les jours**

Juillet : l'enfant prend le bus une semaine complète :

Matin  Soir  Non

Nom de l'arrêt de bus : .....

Août : l'enfant prend le bus une semaine complète :

Matin  Soir  Non

Nom de l'arrêt de bus : .....

### Droit à l'image :

Dans le cadre des activités organisées par l'ALSH, autorisez-vous le cas échéant, la Commune de Petit Caux et la Communauté de communes Falaises du Talou à diffuser des photos et vidéos de votre enfant ?

Publications papier

Sites internet

Réseaux sociaux

### Restauration :

Votre enfant présente-t-il des allergies ou une intolérance alimentaire : Oui  Non

Souhaitez-vous pour votre enfant la mise en place d'un repas particulier :

Sans porc : Oui  Non  Végétarien : Oui  Non

Autre : Oui  Non  Préciser : .....

### Calcul des tarifs :

Nos services ont besoin d'avoir accès à vos ressources pour calculer le tarif à appliquer. Nous avons la possibilité d'utiliser le site « portail partenaire CAF » pour relever votre quotient familial ou vos ressources, via votre numéro d'allocataire.

Nous autorisez-vous à utiliser ce service ? Oui  Non

Si oui, merci d'indiquer votre n° allocataire CAF : .....

Dans le cas où vous ne disposeriez pas de n° allocataire, merci de nous faire parvenir votre avis d'imposition 2019 sur les revenus de 2018.

### Rappel :

Merci de prendre note que ce document servira de base à la facturation. Seule une absence justifiée par un certificat médical sera prise en considération.



**En raison de la crise sanitaire liée au COVID 19, la Communauté de communes Falaises du Talou renforce les modalités d'inscription au transport et se réserve le droit de modifier les ramassages et tournées. L'inscription de votre (vos) enfant(s) au transport valide l'utilisation du ramassage en bus par votre ou vos enfant(s) pendant la durée de son (leur) inscription au centre de loisirs. En cas d'absence non justifiée, votre ou vos enfant(s) est (seront) systématiquement rayé(s) de la liste des inscrits à l'utilisation du transport.**